

## terrain indivision mais pas le bâti

## Par louravi, le 16/03/2010 à 11:06

Bonjour,

je vous expose notre problème:

Mes parents ont acquis un terrain avec pour propriétaires eux-mêmes et nous, leurs 3 enfants. La division sur le terrain est la suivante:

50% mes parents

40% mon frère

5% ma soeur

5% monfrère

Autre précision: seuls mes parents, sur leurs revenus, ont bâti la maison et que le prix du terrain surpasse largement le prix du bâti.

Quelle est la solution, à mondre coût, afin de faire en sorte que tous les 5 ayons la même part?ou voire même en 3 parts égales pour nous leurs enfants.

Je vous en remercie par avance.

Cordialement.

## Par JURISNOTAIRE, le 20/03/2010 à 02:30

... Et quel est le goret -et avec quel objectif- qui a "monté" ce schéma d'acquisition d'origine ? Si toujours sous le régime de l'indivision, il est grand-temps de monter une SCI. Et de procéder subséquemment aux cessions de parts, judicieusement opportunes.

(bonsoir)